



16ème législature

Question N° : 12045	De M. Bruno Bilde (Rassemblement National - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique >industrie	Tête d'analyse >Maintenir la production et les emplois de l'entreprise Kelvion à Wingles	Analyse > Maintenir la production et les emplois de l'entreprise Kelvion à Wingles.
Question publiée au JO le : 10/10/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de renouvellement : 20/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Bruno Bilde alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la situation que connaissent les 153 salariés de l'entreprise Kelvion, fabricant d'échangeurs thermiques, à Wingles. L'entreprise délocalise en douce et en toute impunité sa production en Pologne et en République tchèque. Elle prévoit le licenciement progressif de 92 salariés jusqu'à février 2024. Il est évident que le maintien sur site d'un petit effectif et d'une activité résiduelle sont des artifices pour permettre à l'entreprise Kelvion d'échapper à ses obligations de recherche d'un repreneur. Une aubaine pour le groupe Kelvion qui verra, par cette opération, ses profits augmentés grâce à une main-d'œuvre à bas prix mais un nouveau désastre économique pour le territoire déjà lourdement touché par les fermetures successives d'entreprises et les pertes d'emplois. Il lui demande quand il se décidera à intervenir pour sauver les emplois et obliger l'entreprise Kelvion à respecter la loi « Florange » pour permettre la reprise de l'entreprise par des potentiels repreneurs.